

# Commune de Meix-devant-Virton

www.meix-devant-virton.be /meixdtvirton

karl.goffinet@meix-devant-virton.be

## N°65 - Août 2024

## Sommaire


- Infos utiles & pratiques
- Santé
- Environnement
- Évènements


## Version papier

La newsletter mensuelle communale peut vous être adressée en version papier, sur simple demande via les contacts indiqués en fin de ce document.

# Infos utiles & pratiques

***Actualité communale***

- **ERRATUM - Excursion des aînés**

Une coquille s'est glissée dans le toutes-boîtes de l'excusions des aînés de septembre à Kirrwiller.

Il s'agit bien du mercredi 25 septembre et non du vendredi.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er septembre.

Renseignements : RICHARD Patricia - 0472/12.66.94

- **Résilience alimentaire - Conférence le 17 septembre**

Ne vous êtes-vous jamais demandé dans quelle mesure notre alimentation, en Province de Luxembourg et notamment à Meix-devant-Virton, est sécurisée ou pas face aux défis majeurs que nous réservent l'avenir ?

Une rencontre citoyenne avec débat se tiendra le mardi 17 septembre 2024 de 19h30 jusqu'à 21h30 dans la salle du Conseil communal.

Pour faciliter l'organisation, les inscriptions sont souhaitées auprès de Nature Attitude - info@natureattitude.be ou 063/42.47.27

- **Vente de bois - Catalogue disponible**

La vente de bois 2024 se tiendra le jeudi 19 septembre 2024 à 18h à l'école communale de Meix-devant-Virton, Rue Firmin Lepage 18.

Horaires de visite et catalogue : https://www.meix-devant-virton.be/evenements/vente-de-bois

- **Elections du 13 octobre 2024 - Infos pratiques**

Qui peut voter? Comment s'inscrire? Comment rendre mon vote valable? Comment donner procuration? Comment participer en tant qu'assesseurs?

https://www.meix-devant-virton.be/actualites/les-elections-locales-du-13-octobre-2024

Encore des questions au sujet des élections ? Le portail http://electionslocales.wallonie.be/ contient une multitude d'informations. De plus, le soir du 13 octobre, les résultats s'afficheront en temps réel en fonction de l'évolution du dépouillement.

---

# Santé

***Services***

- **Premiers cas de baylisascariose chez les Ratons-laveurs en Belgique**

Pour la première fois en Belgique, des vers intestinaux de Baylisascaris procyonis ont été retrouvés chez 6 ratons-laveurs.

- Il s'agit d'un parasite pouvant entraîner une infection rare chez l'Homme, la baylisascariose.
- Cette maladie n'est pas mortelle pour les ratons laveurs, et se transmet, comme les autres maladies de ce type, via les matières fécales de celui-ci.
- Les oeufs du parasite peuvent donc se trouver dans les déjections de l'animal, sur son pelage et dans son environnement direct.
- Les oeufs de ces vers intestinaux sont libérés dans l'environnement par les matières fécales et contaminent les animaux par ingestion (en ingérant accidentellement de la terre ou tout matériau souillé par les matières fécales des ratons contaminés).
- Une fois dans leur nouvel hôte, les larves traversent la paroi du système digestif et se répandent via les vaisseaux sanguins, dans le corps entier : surtout les muscles, mais aussi le système nerveux et le cerveau, générant des dégâts irréversibles.
- La contamination de l'Homme est assez rare, mais il convient de s'en protéger au vu de l'importance des lésions qu'elle peut engendrer (encéphalite (parfois mortelle),

troubles oculaires, fonction des organes atteints) et de la prolifération de l'animal sur notre territoire.

En conséquence, même si la baylisascariose est une zoonose rare dont l'émergence est donc toute récente sur notre territoire et même si les cas d'infection chez l'Homme sont rares, **elle nous rappelle l'importance de respecter les mesures de prévention suivantes** (en vigueur depuis l'arrivée de l'animal en Wallonie) :
- Ne pas toucher ou s'approcher d'un raton laveur, qu'il soit vivant ou malade ;
- Éviter absolument de toucher ou de ramasser un raton laveur mort sans gants jetables étanches et masque de protection ;
- Ne pas nourrir un raton laveur, même s'il a l'air inoffensif ;
- Fermer les bacs à sable quand ils ne sont pas utilisés ;
- Surveiller les enfants pour éviter la consommation de terre (ils ont tendance à mettre les mains en bouche) ;
- Bien se laver les mains après les activités de jardinage ;
- Tenir les chiens en laisse dans les milieux forestiers, les vermifuger régulièrement et ramasser leurs excréments, conformément à la loi ;
- Veiller à ce que votre chien domestique ne touche pas de raton laveur vivant ou mort ;
- Cueillir les baies sauvages à plus de 50 cm du sol, laver systématiquement les fruits et les légumes, cuire les aliments provenant de champs, de forêts ou de jardins potentiellement accessibles aux ratons laveurs ou aux renards.

**Pour plus d'informations, veuillez consulter les pages web dédiées à la baylisascariose sur le** portail environnement-santé **et le site** biodiversité du SPW**.**

- **Reprise de "J'ose la marche active" mi-septembre**

Il s'agit d'un programme de marche composé de trois niveaux et réalisé deux fois par an durant huit semaines. Ce printemps 2024, l'initiative a rassemblé plus de 1400 participants au cours de 113 sessions étalées sur 66 communes. L'objectif de ce concept est de diminuer la sédentarité et de guider la population vers un mode de vie plus actif, un mode de vie plus sain.

Infos et inscriptions : https://www.mc.be/fr/services-projets/marche-active

---

# Environnement

***Bonnes infos***

- **Un plus beau jardin... grâce aux déchets !**

Près de 40 % des déchets ménagers sont composés de déchets organiques.

À la maison comme au jardin, nous produisons de grandes quantités de déchets organiques : épluchures, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie... La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons les recycler et les valoriser utilement, grâce au compostage. Avec ou sans jardin, à la campagne comme en ville, on peut fabriquer son propre compost. Le geste est doublement bénéfique : on produit un engrais 100 % gratuit pour fertiliser la terre de nos jardins et jardinières et faire du bien aux plantes, tout en allégeant la poubelle. Une fois équipé à peu de frais, il suffit de respecter quelques règles pour devenir un as du compostage. Avec les outils réalisés par IDELUX Environnement et les intercommunales de gestion de déchets, vous êtes assurés de réussir facilement votre compost !

Envie de connaître les 4 bonnes raisons de composter? https://www.meix-devant-virton.be/actualites/composter/

# Évènements

***Calendrier***

- **Apéro villageois à Villers-la-Loue**

**Quand : le jeudi 15 août dès 11h**
**Programme :** https://www.facebook.com/events/2198663633828128/

- **Fête à Meix**

**Quand : du vendredi 16 au mardi 20 août**
**Quoi :** concerts, repas, blind test, randonnée cyclo, allure libre...
**Programme :** https://www.meix-devant-virton.be/evenements/fete-a-meix-devant-virton

- **Théâtre au château à Gérouville**

**Quand : le jeudi 22 août à 21h00**
**Quoi :** "Venise sous la neige" de Gilles Dyrek
**Où :** Rue Fontaine au Fond 72 à Gérouville
**Réservations :** https://www.gerouville.be/theatre-royal-des-galeries-jeudi-22-aout-2024/

- **Fête à Gérouville**

**Quand : du vendredi 23 au dimanche 25 août**
**Quoi :** bal, repas, jeux intervillage, concert, apéro villageois,...
**Programme :** https://www.facebook.com/events/1146233103266100/

- **Brocante à Gérouville**

**Quand : dimanche 1er septembre**

- **Conférence du Cercle Horticole à Meix**

**Quand : le mardi 3 septembre de 19h30 à 21h30**
**Quoi :** Les fourmis: leur utilité
**Où :** Salle du Conseil communal, Rue de Gérouville 5 à Meix

- **Fête à Villers & Houdrigny**

**Quand : du jeudi 5 au dimanche 8 septembre**
**Quoi :** Mölkky et autres jeux, Allure Libre, repas, concert
**Programme :** https://www.facebook.com/events/1545458866352715

- **Brocante à Villers-la-Loue**

**Quand : le dimanche 8 septembre dès 5h30**
**Où :** Rue de Guérigny à Villers-la-Loue

- **Conférence sur la Résilience alimentaire à Meix**

**Quand : le mardi 17 septembre de 19h30 à 21h30**
**Où :** Salle du Conseil communal, Rue de Gérouville 5 à Meix
**Inscriptions :** info@natureattitude.be ou 063/42.47.27

- Tout le calendrier est visible sur www.meix-devant-virton.com




Éditeur responsable: Commune de Meix-devant-Virton